

# Commentaires et analyse de la direction

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») offre des saisons d'abonnement en musique, en théâtre et en danse, et ce, dans les deux langues officielles du Canada. Elle présente en outre diverses autres programmations, et met ses installations à la disposition de diffuseurs et d'artistes. La Société procure aussi des occasions d'apprentissage à des élèves à l'échelle du pays par l'intermédiaire de son programme *Vive la musique* et, dans les dix dernières années, l'Orchestre du Centre national des Arts s'est imposé comme l'un des principaux orchestres à vocation pédagogique au Canada, offrant des classes de maître et des prestations dans les écoles partout au pays et ailleurs dans le monde. La Société offre aussi aux jeunes des ateliers de danse, des classes de théâtre et des matinées scolaires à Ottawa.

La Société poursuit son engagement à atteindre les objectifs énoncés dans son plan stratégique intitulé *Le Canada en scène*, à savoir :

**Création :** Aider les artistes et les organisations artistiques de tout le Canada à réaliser des œuvres ambitieuses qui rayonneront à l'échelle nationale et internationale.

**Diffusion :** Mettre sur pied un département de théâtre autochtone et consolider le rôle de présentateur national du CNA.

**Transmission des savoirs :** Étendre le programme *Vive la musique* au Canada atlantique et développer nos activités éducatives partout au pays.

**Renouvellement architectural :** Concrétiser le renouvellement architectural du CNA.

**Mise à niveau des équipements de production :** Assurer le renouvellement des équipements de production et des espaces de diffusion du CNA.

**Une organisation nationale et francophone :** Devenir une institution aussi nationale en français qu'en anglais en renouvelant notre engagement auprès des artistes, des organisations artistiques et des auditoires francophones.

**Hausse des revenus d'exploitation :** Accroître nos revenus d'exploitation pour financer nos initiatives à l'échelle du pays.

**Les auditoires au cœur de nos activités :** Resserrer les liens avec notre clientèle.

Ces objectifs stratégiques appuient le mandat législatif de la Société, qui consiste à exploiter et à administrer le Centre national des Arts, à développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et à aider le Conseil des arts du Canada à en faire autant ailleurs au pays.

## Ressources matérielles

La Société possède et exploite le Centre national des Arts, la plus grande organisation des arts de la scène bilingue au Canada, située au centre-ville d'Ottawa sur un terrain de 2,6 hectares bordant le canal Rideau, site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Centre compte quatre salles de spectacles (la Salle Southam, 2 076 places; le Théâtre Babs Asper, 897 places; le Studio Azrieli, 305 places; et la Quatrième Salle, 160 places), des loges d'artistes, des ateliers et des salles de répétition. Une billetterie, un restaurant, un stationnement intérieur et des bars d'entracte sont à la disposition du public. Le CNA offre gratuitement des activités et des spectacles dans ses espaces publics. En outre, plusieurs salles polyvalentes peuvent être utilisées à des fins éducatives et pour la tenue de spectacles ou de réceptions.

En 2015, le gouvernement du Canada a approuvé un financement de 110,5 M\$ pour un projet de renouvellement architectural visant à bonifier les espaces publics du Centre. Ce projet a depuis été mené à bien. En 2016, le gouvernement du Canada a approuvé un investissement de 114,9 M\$ pour la mise à niveau des salles de spectacles et des équipements de production vieillissants du Centre. Ces travaux sont essentiellement terminés.

## Ressources humaines

La Société est formée d'un conseil d'administration composé de 10 membres et est dirigée par un chef de la direction qui peut compter sur l'appui de 17 cadres supérieurs et de 8 directeurs artistiques. La Société compte 275 employés à plein temps et 666 employés à temps partiel, soit l'équivalent d'environ 416 employés à plein temps en moyenne.

Les présentations artistiques reposent sur le travail d'un grand nombre de personnes qui œuvrent dans l'ombre. La Société emploie un personnel doté d'une variété de compétences spécialisées et formé notamment d'employés non syndiqués et syndiqués représentés par cinq unités de négociation collective. Un grand nombre d'employés dont le travail est tributaire des exigences sur le plan de la programmation et des ventes ont des horaires variables, et la Société recourt à leurs services selon les besoins. Les musiciens de l'Orchestre du CNA sont des travailleurs autonomes, mais leur salaire et leurs conditions de travail sont régis par une convention collective.

## Aperçu financier

L'exercice 2018–2019 représentait pour le CNA la première année suivant la réalisation quasi complète des projets de renouvellement architectural et de mise à niveau des équipements de production. Au 31 août 2019, la Société rapportait un surplus d'exploitation de 94 000 \$, réduisant le déficit accumulé à 5 766 000 \$. Le CNA prévoit un surplus de 500 000 \$ pour l'exercice 2019–2020, le premier d'une série d'excédents prévus en vue de réduire le déficit accumulé durant les travaux de construction. Les nouveaux espaces publics et salles polyvalentes ont suscité un renouveau d'intérêt pour le CNA ainsi qu'une hausse marquée des recettes générées par les Services de restauration.

Le CNA a présenté 1 451 spectacles et événements la saison dernière. Les recettes de la Billetterie se sont élevées à 24 018 000 \$ au total, tandis que les recettes aux guichets pour la programmation 2018–2019 du CNA se sont élevées à 13 679 000 \$. Les spectacles, activités commerciales et événements du CNA ont attiré 996 328 visiteurs.

## Services commerciaux

Les services commerciaux comprennent les Services de restauration, le stationnement et la location des salles de spectacles. Les produits des Services de restauration et du stationnement varient en fonction de la programmation et de l'assistance. Les produits tirés de la location des salles dépendent quant à eux des productions de tournée proposées sur le marché et de la disponibilité des salles du Centre aux dates qui conviennent aux compagnies visées. Les Services de restauration et le stationnement ajoutent à l'agrément d'une sortie et fournissent un apport financier additionnel aux activités de la Société.

Les travaux de rénovation étant essentiellement achevés, les possibilités d'activités commerciales pour les Services de restauration sont accrues. Le stationnement a généré moins de recettes que prévu, ce qui est en grande partie attribuable à la réfection de la rue Elgin par la Ville d'Ottawa.

## Programmation

La programmation comporte principalement six disciplines – la Musique, le Théâtre français, le Théâtre anglais, la Danse, CNA Présente et le tout nouveau Théâtre autochtone (saison inaugurale 2019–2020 dévoilée en avril 2019) –, en plus de divers autres programmes comme les galas et les festivals. Ces activités sont soutenues par la Billetterie, le Marketing, la Production, le Département de l'expérience numérique et celui des espaces publics. Le type de prestations offertes varie d'une saison à l'autre, et à celles-ci sont venus s'ajouter cette année plusieurs projets d'envergure nationale.

## Subventions de la Fondation du Centre national des Arts

La Fondation du Centre national des Arts (la « Fondation ») représente un élément clé de la stratégie de la Société visant à augmenter ses produits d'exploitation. En 2018–2019, le conseil d'administration de la Fondation a autorisé une subvention de 11 110 000 \$ à la Société pour financer des programmes désignés. De cette somme, 3,6 M\$ ont été versés au *Fonds national de création*, qui investit dans des œuvres ambitieuses de théâtre, de musique et de danse d'artistes et d'organisations artistiques de tout le Canada.

## Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires recouvrent le financement des activités de base, de la programmation spéciale et des réparations d'immobilisations, et la constatation du financement d'immobilisations reporté. Les réparations d'immobilisations ont donné lieu à des investissements considérables ces dernières années, notamment dans les projets de renouvellement architectural et de mise à niveau des équipements de production. En revanche, à la suite des mesures adoptées dans le Budget fédéral de 2012, la Société a vu le financement de ses activités de base réduit de 1 935 000 \$ par année. Le CNA a aussi subi plusieurs gels des crédits destinés à couvrir la hausse des salaires, et n'a reçu aucun financement pour couvrir la hausse des coûts de programmation depuis 2004.

## Risques

Les projets de renouvellement architectural et de mise à niveau des équipements de production ont comblé les besoins immédiats du Centre en matière d'immobilisations. Un plan visant à cerner les travaux à long terme qui seront requis pour maintenir l'intégrité physique des installations du Centre est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre prochainement.

La Société continue de passer en revue ses procédures de sécurité et de préparation aux situations d'urgence pour assurer la sécurité de sa clientèle, de ses employés et des artistes de passage au CNA. Les projets de renouvellement architectural et de mise à niveau des équipements de production ont fourni une occasion de mettre à niveau certains des systèmes de sécurité.

La conjoncture économique locale et mondiale pourrait avoir une incidence sur le financement des gouvernements, les ventes de billets et les revenus tirés des activités commerciales, des commandites et des dons. La Société suit de près l'évolution de la conjoncture économique afin de réduire les risques financiers actuels et à venir.

## Perspectives

Les projets de renouvellement architectural et de mise à niveau des équipements de production ont entraîné de nombreuses difficultés financières et administratives à court terme. Les travaux sont à présent essentiellement achevés, et les nouveaux espaces publics et salles de spectacles rénovées procurent au CNA des possibilités accrues en matière de programmation, et d'activités sociales et commerciales.

La popularité des programmes nationaux d'éducation, de tournée, d'arts autochtones et de rayonnement de la Société continue de croître. Le CNA poursuivra ses objectifs d'expansion, d'excellence et de pertinence artistiques sur la scène nationale dans le milieu des arts de la scène.

Sous la direction du dramaturge, comédien et metteur en scène renommé Kevin Loring, le Théâtre autochtone, nouveau département historique du CNA, a jeté les bases d'une première saison qui sera lancée en 2019.

Le CNA est idéalement placé pour appuyer des initiatives artistiques, éducatives et communautaires partout au Canada. De concert avec ses partenaires artistiques et parties prenantes, la Société investira dans la création et la réalisation de projets intéressants pour les artistes, les organisations artistiques et les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

# États financiers

## Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation des états financiers et du rapport annuel. La responsabilité de l'examen des états financiers et du rapport annuel incombe au Comité d'audit du conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public visant les organismes sans but lucratif du secteur public, et contiennent des estimations fondées sur le jugement et l'expérience des membres de la direction. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité d'audit. Les autres renseignements sur les activités et l'information financière figurant dans le rapport annuel correspondent aux états financiers.

La direction maintient des livres et des registres, et utilise des contrôles financiers et de gestion ainsi que des systèmes d'information conçus pour lui donner l'assurance raisonnable que de l'information fiable et précise est produite en temps opportun et que les opérations de la Société sont conformes aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Centre national des Arts* et aux règlements administratifs de la Société du Centre national des Arts (la Société).

Le conseil d'administration de la Société veille à ce que les membres de la direction assument leurs responsabilités en ce qui a trait à la présentation de l'information financière et au contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité d'audit. Le Comité d'audit s'acquitte des responsabilités que lui confie le conseil d'administration et rencontre régulièrement la direction ainsi que le vérificateur général du Canada, qui peut communiquer avec le Comité d'audit en tout temps.

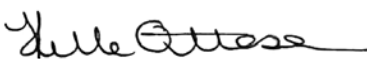
Le vérificateur général du Canada effectue, en toute autonomie conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, un audit des états financiers complets de la Société et présente annuellement un rapport sur ses conclusions au ministre du Patrimoine canadien et à la présidente du conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts.

Le président et chef de la direction,

La chef des finances,



**Christopher Deacon**



**Helle Ottosen, CPA, CA**

Le 20 novembre 2019



# Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre du Patrimoine canadien et à la présidente du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts

## Rapport sur l'audit des états financiers

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre national des Arts (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et l'état des résultats, l'état de l'évolution du déficit accumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société du Centre national des Arts dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le Centre national des Arts* ainsi que les règlements administratifs de la Société du Centre national des Arts.

À notre avis, les opérations de la Société du Centre national des Arts dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

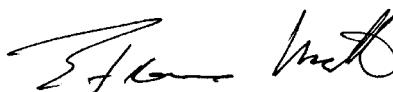
### Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société du Centre national des Arts aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société du Centre national des Arts à ces autorisations spécifiées.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Etienne Matte, CPA, CA  
Directeur principal

Ottawa, Canada  
Le 20 novembre 2019

# État de la situation financière

Au 31 août

(en milliers de dollars)

	2019	2018
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	6 426 \$	5 588 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (note 4)	12 184	44 713
Placements (note 5)	981	1 108
Créances (note 6)	2 554	3 732
Stocks	179	117
Frais payés d'avance	1 903	1 770
	<b>24 227</b>	<b>57 028</b>
Placements (note 5)	7 287	8 125
Immobilisations corporelles (note 7)	230 738	216 473
	<b>262 252 \$</b>	<b>281 626 \$</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	22 549 \$	23 639 \$
Crédits parlementaires reportés (note 9)	510	3 850
Produits reportés (note 10)	6 626	6 868
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (note 4)	6 943	34 696
	<b>36 628</b>	<b>69 053</b>
Financement des immobilisations reporté (note 11)	228 925	215 844
Provision à long terme pour avantages sociaux futurs (note 12)	2 465	2 589
	<b>268 018</b>	<b>287 486</b>
<b>Déficit accumulé</b>		
Non grevé d'affectations	(5 766)	(5 860)
	<b>262 252 \$</b>	<b>281 626 \$</b>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Signé par le conseil d'administration,

La présidente,



Adrian Burns, LL.D.

Le président du Comité d'audit,



Éric Fournier



# État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
<b>Produits</b>		
Services commerciaux (tableau 1)	16 361 \$	13 487 \$
Programmation (tableau 2)	13 679	13 385
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts (note 13)	11 110	7 938
Autres produits	2 234	2 559
Revenus de placements (note 5)	256	256
	<b>43 640</b>	37 625
Crédits parlementaires (note 14)	50 547	47 799
	<b>94 187</b>	85 424
<b>Charges (tableau 3)</b>		
Services commerciaux (tableau 1)	10 397	8 611
Programmation (tableau 2)	54 217	47 773
Exploitation des édifices	22 859	23 512
Administration et technologie	6 620	6 315
	<b>94 093</b>	86 211
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>94 \$</b>	<b>(787) \$</b>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

# État de l'évolution du déficit accumulé

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Non grevé d'affectations, au début de l'exercice	(5 860) \$	(5 073) \$
Résultats d'exploitation nets	94	(787)
Non grevé d'affectations, à la fin de l'exercice	<b>(5 766) \$</b>	(5 860) \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

# État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation nets	94 \$	(787) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	15 261	10 888
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(15 261)	(10 888)
	94	(787)
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	561	530
Variation de la provision à long terme pour avantages sociaux futurs	(124)	254
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	531	(3)
<b>Activités de capital</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(33 683)	(75 557)
Flux de trésorerie liés aux activités de capital	(33 683)	(75 557)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements	(101)	(759)
Vente de placements	1 066	650
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	965	(109)
<b>Activités de financement</b>		
Transfert à l'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés	32 529	31 150
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	497	44 152
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33 025	75 302
Augmentation (diminution) de la trésorerie	838	(367)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 588	5 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 426 \$	5 588 \$
Information supplémentaire concernant les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	914 \$	1 417 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

31 août 2019

## 1. Pouvoirs, mandat et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et a commencé à exploiter le Centre national des Arts (le « Centre ») en 1969. En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de cette loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf pour les articles 89.8 à 89.92, le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01 qui s'appliquent à la Société. La Société n'est pas un agent de Sa Majesté et est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est donc pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sauf aux fins de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, les employés de la Société ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ses objectifs, la Société peut organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation, encourager et assurer le développement de troupes résidentes au Centre, organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision ainsi que la projection de films au Centre, loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales qui visent à assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

## 2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) visant les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP). La Société a dressé ses états financiers selon le chapitre 4200 des NCSP, et a choisi d'utiliser la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Un sommaire des principales méthodes comptables suit :

### a) Constatation des produits

#### i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation sont comptabilisés à l'état des résultats lors de l'exercice au cours duquel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires reçus d'avance ou pour des projets particuliers sont inscrits à titre de produits reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats lorsque les charges connexes sont engagées. Les crédits parlementaires approuvés mais non reçus sont inscrits à titre de créances au 31 août.

Les crédits parlementaires reçus et affectés à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables sont initialement inscrits à titre de crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Quand une immobilisation est achetée, la tranche des crédits parlementaires utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée en tant que financement des immobilisations reporté et est amortie aux résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que l'immobilisation correspondante.

#### ii) Apports

Les apports non grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats quand ils sont reçus ou comptabilisés à titre de créances, si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et si le recouvrement est assuré. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats lorsque les charges connexes sont engagées.

Les dons en biens et services sont comptabilisés à leur juste valeur estimative au moment où ils sont reçus, s'ils auraient autrement été achetés. Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les apports sous forme de services par les bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### iii) Produits provenant des services commerciaux et de la programmation

Les produits provenant des services commerciaux et de la programmation sont constatés dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus ou le programme a lieu. Les fonds reçus pour services futurs sont comptabilisés à titre de produits reportés.

#### iv) Autres produits

Les autres produits comprennent principalement les intérêts bancaires et les frais d'utilisation des locaux, qui sont constatés dans la période lors de laquelle se déroule le spectacle.

#### v) Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués au coût. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis, et de placements dans des instruments du marché monétaire ainsi que des certificats de placement garanti d'une durée à échéance de 90 jours ou moins.

### **c) Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût amorti. Un gain ou une perte est comptabilisé dans les revenus de placements au moment de sa réalisation ou lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme une moins-value durable. Les placements peuvent être vendus en réponse à un besoin de liquidité de la Société ou à la discrétion du conseiller extérieur en placements de la Société, selon les conditions de la politique de placement établie par le conseil d'administration.

### **d) Créances**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et sont ensuite mesurées à leur coût amorti. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses, qui reflète la moins-value estimative des créances. La provision est basée sur des comptes spécifiques et reflète les connaissances qu'a la Société des conditions financières de ses créanciers, le classement par échéance des créances et le climat économique. La radiation des créances est comptabilisée aux charges d'exploitation à l'état des résultats.

### **e) Stocks**

Les stocks, qui sont constitués d'aliments et de boissons, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti.

## f) Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance englobent les dépenses pour services futurs et se composent de taxes foncières et de primes d'assurance payées d'avance, des coûts d'acquisition des droits d'artistes et des cachets payés à l'avance aux artistes.

## g) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Le coût comprend les coûts directs ainsi que certains frais généraux directement imputables à l'immobilisation.

Les améliorations aux bâtiments qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments sont amorties sur le moindre de la durée de vie utile du bâtiment ou de la durée de vie utile estimée de l'amélioration.

Le Centre a été complété en 1969 et a été détenu par le gouvernement du Canada jusqu'au transfert des droits de propriété à la Société en 2000. Le bâtiment, les améliorations et l'équipement sont comptabilisés à leur coût historique estimé, déduction faite de l'amortissement cumulé. Le terrain transféré à la Société est comptabilisé à une valeur nominale puisqu'il était impossible de faire une détermination raisonnable de son coût historique à la date du transfert.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée de vie utile prévue des immobilisations, comme suit :

Édifices	20 à 40 ans
Améliorations aux édifices et infrastructure	3 à 40 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Les montants inclus dans les immobilisations en cours sont virés aux comptes d'immobilisations corporelles appropriés et sont amortis une fois que les travaux sont achevés et que les immobilisations sont disponibles pour utilisation.

Quand les circonstances indiquent qu'un actif a cessé de contribuer à la capacité de la Société à fournir ses services, il est dévalué jusqu'à sa valeur résiduelle, s'il y en a.

## h) Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer sont inscrits au coût amorti.

## i) Imputation des coûts

La Société présente ses charges par fonction. Les services commerciaux et de programmation sont décrits aux tableaux 1 et 2. Les coûts associés à l'exploitation des édifices, à l'administration et aux technologies de l'information ne sont pas imputés aux services commerciaux et à la programmation. Ces fonctions sont des éléments importants en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs de la Société, et la direction est d'avis que l'imputation de ces coûts à d'autres fonctions ne fournirait pas d'information additionnelle utile. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé à la fonction à laquelle elles servent. Les coûts directs engagés pour des activités de collecte de fonds sont imputés à la Fondation du Centre national des Arts.

## j) Avantages sociaux futurs

### i) Régimes de retraite

Les employés de la Société qui y sont admissibles participent soit au Régime de retraite de la fonction publique, à la Caisse de retraite des musiciens du Canada ou au Régime de retraite de l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre.

Le Régime de retraite de la fonction publique est un régime contributif à prestations déterminées établi par législation et commandité par le gouvernement du Canada. Des cotisations sont requises de la part des employés, ainsi que de la Société, pour supporter les coûts de services courants. Selon la législation présente, la Société n'est pas tenue par obligation légale ou statutaire de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles, mais une obligation peut se produire quand un employé admissible fait une cotisation pour services passés.

La Caisse de retraite des musiciens du Canada est un régime à prestations déterminées multi-employeurs établi à la suite d'une convention collective entre la Société et l'American Federation of Musicians. Le régime est financé par les cotisations des employeurs. Les cotisations salariales des employés ne sont ni requises ni permises. La Société n'a pas d'obligation statutaire ou implicite de contribuer au régime afin de renflouer ses déficits.

Le Régime de retraite de l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre est un régime à cotisations déterminées multi-employeurs. Le régime est financé par les cotisations des employés et de la Société, établies selon la convention collective entre la Société et l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre.

Les cotisations aux régimes de retraite sont comptabilisées comme une charge au cours de l'exercice où les employés ont offert leurs services, et ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société à l'égard des régimes de retraite.

#### ii) Indemnités de départ et prestations pour congés de maladie

Avant le 1<sup>er</sup> septembre 2013, certains employés de la Société avaient droit à des indemnités lors de leur départ, comme le prévoyaient leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Ces indemnités étaient inscrites au passif au fur et à mesure que les employés rendaient leurs services à la Société. La Société a retiré le droit à ces indemnités à différents moments pour tous les groupes d'employés. Le passif pour ces indemnités a cessé de s'accumuler à partir de la date négociée pour chaque type d'employé. Au moment où l'indemnité de départ cessait de s'accumuler, les employés avaient l'option de recevoir un paiement pour les prestations acquises ou de reporter le paiement. Ce passif résiduel est fondé sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, selon les données historiques d'emploi.

La majorité des employés de la Société ont droit à des prestations cumulées mais non acquises pour congés de maladie, comme le prévoient leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. La Société comptabilise le coût des prestations pour congés de maladie futurs au fur et à mesure que les employés rendent leurs services à la Société, et le passif est évalué sur la base de la probabilité d'utilisation selon les données historiques.

### k) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits, les charges et les acquisitions d'immobilisations sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change réalisés pour l'exercice sont inclus dans les frais financiers et créances douteuses.

### l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants d'actif et de passif présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les estimations les plus importantes concernent la détermination des avantages sociaux futurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le report des crédits parlementaires, et l'imputation des coûts indirects aux immobilisations en cours de construction. Les résultats réels pourraient différer nettement de ces estimations.

### m) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. S'il est probable que l'événement futur surviendra, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif est déterminé et une charge est comptabilisée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les détails de l'éventualité sont fournis dans les notes afférentes aux états financiers.

### n) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités sont évaluées à la valeur comptable, déterminée à la date de l'opération, à l'exception des :

- a) opérations conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence, qui sont évaluées à la valeur d'échange;
- b) opérations relatives aux coûts attribués et recouverts, mesurés à la valeur d'échange; et
- c) services fournis gratuitement qui ne sont pas enregistrés.

Les opérations entre parties liées, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de la gestion des flux de trésorerie, la direction de la Société ou le gestionnaire de portefeuille de placement peuvent investir des fonds dans des placements à court terme. Au 31 août, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Encaisse	<b>6 426 \$</b>	5 550 \$
Marché monétaire et placements à court terme	–	38
Solde à la fin de l'exercice	<b>6 426 \$</b>	5 588 \$

## 4. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés et crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés

L'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés représente la tranche non utilisée des crédits parlementaires reçus et désignés pour des projets d'immobilisations donnés au sein du Centre. Il existe présentement deux projets d'immobilisations financés par des crédits parlementaires.

En 2015, le gouvernement du Canada a approuvé des fonds de 110 500 000 \$ pour le Projet de renouvellement architectural afin d'améliorer les espaces publics du Centre. Tous ces fonds ont été reçus et le projet est en grande partie achevé.

En 2016, le gouvernement du Canada a approuvé des fonds de 114 900 000 \$ pour le Projet de mise à niveau des équipements de production visant l'amélioration des espaces de diffusion du Centre. Tous ces fonds ont été reçus et le projet sera bientôt achevé.

En 2017, le gouvernement du Canada a approuvé une réaffectation de 3 800 000 \$ du Projet de mise à niveau des équipements de production au projet de renouvellement architectural. Au cours de l'exercice courant, 2 653 000 \$ ont été transférés du Projet de mise à niveau des équipements de production au Projet de renouvellement architectural pour compléter les travaux d'amélioration des espaces publics. Le reste sera transféré au cours du prochain exercice. Certaines améliorations doivent être entreprises lorsque le Centre n'est pas en utilisation, pour des raisons de sécurité.

Les variations du solde des fonds s'établissent comme suit :

#### Renouvellement architectural

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Solde au début de l'exercice	– \$	4 891 \$
Crédits parlementaires reçus au cours de l'exercice	–	10 300
Fonds transférés du Projet de mise à niveau des équipements de production	<b>2 653</b>	–
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	<b>(2 653)</b>	(15 191)
Solde à la fin de l'exercice	– \$	– \$

#### Mise à niveau des équipements de production

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Solde au début de l'exercice	<b>44 713 \$</b>	70 972 \$
Crédits parlementaires reçus au cours de l'exercice	–	34 000
Fonds transférés au Projet de renouvellement architectural	<b>(2 653)</b>	–
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	<b>(29 876)</b>	(60 259)
Solde à la fin de l'exercice	<b>12 184 \$</b>	44 713 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés	<b>12 184 \$</b>	44 713 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés	<b>12 184 \$</b>	44 713 \$
Créditeurs liés aux projets d'immobilisations donnés, nets des taxes à la consommation	<b>(5 241)</b>	(10 017)
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés	<b>6 943 \$</b>	34 696 \$

## 5. Placements

Selon sa politique de placement, la Société peut investir dans des titres à revenu fixe. Afin de réduire le plus possible le risque de crédit, tous les placements acquis doivent être notés « BBB » (titres de première qualité) ou mieux par une agence reconnue de notation de titres. La juste valeur est déterminée principalement selon les cours publiés. Pour atténuer l'effet du risque de liquidité, les dates d'échéance varient. Toutefois, une des obligations ayant une date d'échéance de décembre 2108 pourraient être rappelée par l'émetteur en décembre 2019. Les placements sont gérés par un conseiller en placement professionnel, conformément à la politique de placement adoptée par le conseil d'administration. Cette politique établit les exigences relatives à la répartition de l'actif, les cotes de crédit minimales et les critères de diversification. Les intérêts créditeurs sur ces placements, déduction faite des frais de gestion, se sont élevés à 256 000 \$ (256 000 \$ en 2018) et sont inscrits dans les revenus de placements à l'état des résultats.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019 Valeur comptable	2019 Juste valeur	2018 Valeur comptable	2018 Juste valeur
Obligations garanties par un gouvernement	<b>4 081 \$</b>	<b>4 222 \$</b>	4 487 \$	4 485 \$
Obligations de sociétés	<b>4 187</b>	<b>4 406</b>	4 746	4 819
Total des placements	<b>8 268 \$</b>	<b>8 628 \$</b>	9 233 \$	9 304 \$
Tranche échéant au cours de l'exercice suivant	<b>981 \$</b>	<b>915 \$</b>	1 108 \$	1 154 \$
Tranche à long terme	<b>7 287</b>	<b>7 713</b>	8 125	8 150
Total des placements	<b>8 268 \$</b>	<b>8 628 \$</b>	9 233 \$	9 304 \$



## 6. Créances

Les créances comprennent des montants à percevoir liés aux services commerciaux, aux taxes récupérables et aux partenaires de programmation. La majorité de ces créances n'est pas garantie et est assujettie au risque de crédit. La direction examine régulièrement les soldes et utilise toute l'information disponible avant d'autoriser un crédit, d'inscrire une provision pour créances douteuses ou de calculer une moins-value durable. Toute provision pour créances douteuses est comptabilisée dans les frais financiers et créances douteuses. Une provision de 10 000 \$ (11 000 \$ en 2018) a été établie d'après une analyse de chaque créance, qui tenait compte de l'échéance de la créance et de la probabilité de recouvrement.

## 7. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2019 Valeur comptable nette</b>	<b>2018 Valeur comptable nette</b>
Terrain	<b>78 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>78 \$</b>	78 \$
Édifices	<b>116 191</b>	<b>50 547</b>	<b>65 644</b>	66 396
Améliorations aux édifices et infrastructure	<b>193 258</b>	<b>57 718</b>	<b>135 540</b>	81 523
Matériel	<b>31 713</b>	<b>8 344</b>	<b>23 369</b>	4 434
Matériel informatique	<b>8 586</b>	<b>3 588</b>	<b>4 998</b>	6 321
Immobilisations en cours	<b>1 109</b>	<b>–</b>	<b>1 109</b>	57 721
	<b>350 935 \$</b>	<b>120 197 \$</b>	<b>230 738 \$</b>	216 473 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations sujettes à l'amortissement, ayant une valeur comptable initiale de 3 342 000 \$ (2 448 000 \$ en 2018) et de l'amortissement cumulé de 3 181 000 \$ (2 391 000 \$ en 2018) ont été mises hors service, résultant en une radiation de 161 000 \$ (57 000 \$ en 2018).

L'amortissement et les radiations ont été répartis comme suit à l'état des résultats :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Services commerciaux	<b>143 \$</b>	165 \$
Programmation	<b>4 894</b>	575
Exploitation des édifices	<b>10 157</b>	10 063
Administration et technologie	<b>67</b>	85
Amortissement total	<b>15 261 \$</b>	10 888 \$

## 8. Créanciers et charges à payer

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Créanciers et charges à payer liés à l'exploitation	<b>17 309 \$</b>	12 612 \$
Passifs liés aux projets d'immobilisations donnés	<b>5 240</b>	11 027
Solde à la fin de l'exercice	<b>22 549 \$</b>	23 639 \$

## 9. Crédits parlementaires reportés

Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets à achever au cours du prochain exercice. Les crédits reportés se détaillent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Remise à neuf des édifices	Programmation et opérations	Programmes spécifiques	<b>Total 2019</b>	Total 2018
Solde au début de l'exercice	1 525 \$	2 325 \$	– \$	<b>3 850 \$</b>	4 495 \$
Crédits reçus	6 417	25 618	500	<b>32 535</b>	36 118
Crédits utilisés	(7 537)	(27 943)	(395)	<b>(35 875)</b>	(36 763)
Solde à la fin de l'exercice	405 \$	– \$	105 \$	<b>510 \$</b>	3 850 \$

## 10. Produits reportés

Les produits reportés représentent les montants reçus provenant de la Billetterie pour des programmes qui n'ont pas encore été présentés et d'autres montants reçus en avance pour des services qui ne sont pas encore rendus.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Ventes par anticipation – programmation	<b>5 624 \$</b>	5 889 \$
Dépôts provenant des services commerciaux et autres produits	<b>1 002</b>	979
Produits reportés	<b>6 626 \$</b>	6 868 \$

Tous les produits reportés de l'exercice précédent ont été comptabilisés comme produits lors de l'exercice en cours.

## 11. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reporté s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Solde au début de l'exercice	<b>215 844 \$</b>	159 717 \$
Crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	<b>28 249</b>	67 015
Constatation du financement reporté	<b>(15 168)</b>	(10 888)
Solde à la fin de l'exercice	<b>228 925 \$</b>	215 844 \$

## 12. Avantages sociaux futurs

### a) Régime de retraite de la fonction publique

La majorité des employés de la Société sont admissibles au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), qui est un régime contributif à prestations déterminées établi par législation et commandité par le gouvernement du Canada. Des cotisations sont requises de la part des employés ainsi que de la Société. Le président du Conseil du trésor du Canada établit la cotisation de l'employeur selon un multiple des contributions requises des employés.

Le gouvernement du Canada est soumis à une obligation statutaire quant au versement des prestations au régime. Les prestations du régime s'accumulent pour une période allant jusqu'à 35 ans au taux de 2 % de la moyenne de la rémunération des cinq meilleures années consécutives de service. Les prestations sont coordonnées avec les prestations des régimes de rente du Canada/Québec et sont indexées au taux d'inflation.

Les cotisations versées au régime de retraite par la Société et les employés au cours de l'exercice se ventilent comme suit :

#### Régime de retraite de la fonction publique

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Société	2 228 \$	2 229 \$
Employés	2 164	2 064

### b) Autres régimes de retraite

La Société ainsi que les employés admissibles contribuent à la Caisse de retraite des musiciens du Canada ou au Régime de retraite de l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre. Les prestations de retraite offertes par la Caisse de retraite des musiciens du Canada sont basées sur les années de service et la rémunération moyenne à la retraite. Le Régime de retraite de l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre est un régime à cotisations déterminées. Les cotisations à ces régimes sont déterminées dans le cadre de négociations collectives.

Les cotisations versées aux autres régimes de retraite par la Société et les employés au cours de l'exercice se ventilent comme suit :

#### Autres régimes de retraite

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Société	888 \$	797 \$
Employés	201	191

### c) Indemnités de départ et prestations pour congés de maladie

Dans le passé, certains employés accumulaient des indemnités de départ, comme le prévoyaient leurs conventions collectives respectives ou leurs conditions d'emploi. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013, les années de service ont cessé de s'accumuler. Cependant, les employés continuent d'être admissibles aux indemnités cumulées jusqu'à cette date. Les employés admissibles peuvent aussi toucher immédiatement une portion des indemnités cumulées acquises. L'obligation est déterminée selon le nombre d'années d'emploi, le salaire de l'employé et la raison du départ. La direction estime le montant du passif selon l'historique et les tendances actuelles. La Société n'a pas d'actifs isolés pour parer à ce passif futur; elle financera donc les obligations quand elles seront exigibles à partir des actifs de la Société et des crédits parlementaires futurs.

La Société offre des prestations pour congés de maladie à ses employés. Les employés ont droit à des congés de maladie qui peuvent s'accumuler si inutilisés. Le solde des congés de maladie inutilisés est reporté jusqu'à ce que l'employé quitte la Société. Au départ de l'employé, le solde reporté est éliminé.

L'information relative à ces indemnités, mesurée au 31 août, s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Provision pour avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	<b>2 839 \$</b>	2 585 \$
Coût pour l'exercice	<b>100</b>	557
Indemnités versées au cours de l'exercice	<b>(224)</b>	(303)
Provision pour avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	<b>2 715 \$</b>	2 839 \$
Tranche à court terme (comprise dans les créditeurs et charges à payer)	<b>250 \$</b>	250 \$
Tranche à long terme	<b>2 465</b>	2 589
Provision pour avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	<b>2 715 \$</b>	2 839 \$

### 13. Subvention de la Fondation du Centre national des Arts

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts	<b>11 110 \$</b>	7 938 \$

La Fondation du Centre national des Arts (la « Fondation ») a été constituée en juillet 2000 et est un organisme de bienfaisance enregistré. Il s'agit d'une entité juridique distincte de la Société. Puisque la Société exerce une influence notable sur les opérations, le financement et la planification stratégique de la Fondation, les deux entités sont considérées comme apparentées.

La Fondation recueille des fonds provenant de particuliers, de fondations et de sociétés pour soutenir les programmes du Centre national des Arts. Au cours du présent exercice, les charges directes liées aux collectes de fonds, d'un montant de 2 412 000 \$ (2 384 000 \$ en 2018) ont été imputées à la Fondation. Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de la Société. Les états financiers de la Fondation sont audités par un cabinet comptable indépendant et sont disponibles sur demande.

La subvention comprend 1 301 000 \$ (1 258 000 \$ en 2018) d'apports de biens et de services telles que des déplacements, du logement et des services promotionnels.

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. La situation financière de la Fondation au 31 août et les résultats d'exploitation de l'exercice clos à cette date s'établissent comme suit :

#### **Situation financière**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Total de l'actif	<b>15 859 \$</b>	15 403 \$
Total du passif	<b>(858)</b>	(697)
Total de l'actif net	<b>15 001 \$</b>	14 706 \$

Un montant de 6 363 000 \$ (7 830 000 \$ en 2018) de l'actif net de la Fondation est assujéti à des restrictions imposées par les donateurs, et un montant additionnel de 4 060 000 \$ (4 034 000 \$ en 2018) représente des fonds de dotation dont le capital doit être maintenu à perpétuité.

#### Résultats d'exploitation

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Total des produits	<b>13 914 \$</b>	12 744 \$
Total des charges	<b>2 509</b>	2 467
Total de la subvention à la Société du Centre national des Arts	<b>11 110</b>	7 938
Excédent des produits par rapport aux charges et subventions	<b>295 \$</b>	2 339 \$

Au 31 août 2019, le solde à recevoir de la Fondation était de 190 000 \$.

Au 31 août 2018, le solde dû à la Fondation s'élevait à 2 088 000 \$.

## 14. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et ses immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour calculer le revenu conformément aux NCSP.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	<b>32 355 \$</b>	79 128 \$
Budget supplémentaire	<b>180</b>	1 290
Crédits parlementaires approuvés	<b>32 535</b>	80 418
Tranche du montant utilisée pour des projets donnés	<b>31 093</b>	23 508
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	<b>(28 249)</b>	(67 015)
Amortissement et radiation du financement des immobilisations reporté	<b>15 168</b>	10 888
Crédits parlementaires	<b>50 547 \$</b>	47 799 \$

En 2019, un budget supplémentaire de 180 000\$ a été reçu pour financer des programmes spéciaux et des augmentations de salaires.

En 2018, le budget supplémentaire de 1 290 000\$ concernait la mise à jour annuelle du niveau de référence pour les augmentations de salaires.

## 15. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en terme d'appartenance commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et ces transactions sont conclues selon les mêmes modalités et conditions que si elles avaient eu lieu avec des tiers indépendants. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et approuvée par les apparentés. Les apparentés comprennent également les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Cela comprend tous les membres du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction, ainsi que leurs apparentés.

Outre les opérations entre apparentés décrites ailleurs dans les notes aux états financiers, la Société a effectué les transactions suivantes:

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2019</b>	2018
Produits d'apparentés		
Services commerciaux	<b>2 874 \$</b>	1 838 \$
Programmation	<b>701</b>	570
	<b>3 575 \$</b>	2 408 \$
Charges avec apparentés		
Services commerciaux	<b>295 \$</b>	278 \$
Programmation	<b>1 523</b>	2 062
Exploitation des édifices	<b>1 573</b>	1 816
Administration et technologie	<b>679</b>	755
	<b>4 069 \$</b>	4 911 \$

Les soldes à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
À recevoir des apparentés	<b>292 \$</b>	185 \$
À payer aux apparentés	<b>703</b>	449

Les produits commerciaux sont principalement tirés de revenus de stationnement et de restauration provenant d'organisations gouvernementales et de sociétés d'État. Les revenus de programmation proviennent du support pour performances spécifiques. Les transactions de dépenses concernent principalement les avantages du personnel, les services publics et les frais d'affranchissement. La Société a aussi reçu des services d'apparentés dont la valeur n'est pas comprise aux états financiers, tel que l'audit des états financiers et les services de pensions sans frais.

## 16. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, diverses revendications et poursuites ont été intentées contre elle. Selon la direction, le résultat de ces actions n'est pas susceptible d'avoir comme résultat des sommes importantes. Cependant, dans l'éventualité où de telles pertes seraient jugées probables, et où leur coût pourrait raisonnablement être estimé, un passif serait comptabilisé et une dépense serait constatée aux résultats. La charge à payer au titre des passifs éventuels était de zéro au 31 août 2019 (zéro en 2018).

## 17. Obligations et droits contractuels

Au 31 août 2019, les montants qui seront déboursés relativement aux contrats à long terme totalisent 18 900 000 \$ (40 515 000 \$ en 2018) et les montants qui seront reçus relativement à des contrats à long terme sont de 1 257 000 \$ (1 762 000 \$ en 2018). Ces obligations contractuelles se rapportent surtout à la programmation, à l'entretien des édifices et à de nouvelles constructions. Les droits contractuels concernent principalement la location d'espaces de représentation et les contrats de restauration. Les versements futurs minimaux s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	Obligations Contractuelles	Droits Contractuels
2019–2020	15 033	1 154
2020–2021	1 985	40
2021–2022	1 002	40
2022–2023	879	23
2023–2024	1	–

## 18. Instruments financiers

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société par suite du manquement d'une contrepartie à s'acquitter de ses obligations financières.

La Société est sujette au risque de crédit comme suit :

#### i) Trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant l'encaisse affectée)

La Société a déposé des espèces et quasi-espèces de 18 610 000 \$ (50 301 000 \$ en 2018) auprès d'institutions financières réputées qui sont membres de l'Association canadienne des paiements. La Société a déterminé qu'elle n'est pas sujette à un risque de crédit important sur ces montants.

#### ii) Créances

Les créances sont d'une valeur de 2 554 000 \$ (3 732 000 \$ en 2018). La Société gère le risque de crédit sur les créances en surveillant de près l'attribution de crédit aux clients commerciaux et aux partenaires artistiques, ainsi que le recouvrement des créances. Au 31 août 2019, les créances récupérables de plus de 120 jours s'établissaient à 48 000 \$ (3 000 \$ en 2018).

Les créances n'étant ni en souffrance ni douteuses sont évaluées par la Société comme ayant un faible risque de crédit.

#### iii) Placements

Les placements de la Société s'élèvent à 8 268 000 \$ (9 233 000 \$ en 2018).

La politique de placement limite les placements de la Société à des titres à revenus fixes de première qualité et à des équivalents de trésorerie, ce qui réduit grandement le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de la Société est la somme de sa trésorerie et équivalents de trésorerie, ses créances nettes des taxes récupérables et ses placements.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés au comptant ou au moyen d'un autre actif financier, lorsqu'ils sont dus. La Société dépend fortement des crédits parlementaires pour ses activités courantes.

La Société gère ce risque en établissant des budgets réalistes et en s'adaptant à des environnements changeants d'année en année. Elle gère également ses flux de trésorerie en conservant des soldes de trésorerie suffisants pour respecter ses obligations à court terme et en investissant dans des obligations gouvernementales et de sociétés de haute qualité qui peuvent facilement être liquidées si une situation imprévue survient.

Au 31 août 2019, les crédateurs et charges à payer de la Société sont dus dans un délai de 365 jours (365 jours en 2018). La Société a déterminé que ce risque n'est pas important à cause des soldes de trésorerie disponibles et des placements à court terme qui peuvent être liquidés si nécessaire.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Bien que la Société soit exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt, la direction a déterminé que le niveau de ces risques n'est pas important.

Le portefeuille est investi dans des obligations ayant diverses échéances, ce qui réduit l'effet du risque de taux d'intérêt.

La Société est exposée au risque de change sur sa trésorerie, ses débiteurs, ses crédateurs et ses charges à payer libellés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains. Périodiquement, la Société atténuera ce risque en couvrant une partie de ses obligations en devises. La Société avait 539 000 \$ (2 332 000 \$ en 2018) en devises et 412 000 \$ (1 411 000 \$ en 2018) en comptes créditeurs libellés en dollars américains au 31 août 2019.

### **Juste valeur**

En raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des créances, des crédateurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur.



## Tableau 1

### Tableau des produits et charges – Services commerciaux

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	9 461 \$	7 946 \$	1 515 \$
Stationnement	4 829	1 027	3 802
Location des salles	2 070	1 424	646
	<b>16 361 \$</b>	<b>10 397 \$</b>	<b>5 963 \$</b>

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	6 943 \$	6 124 \$	819 \$
Stationnement	4 482	988	3 494
Location des salles	2 062	1 499	563
	<b>13 487 \$</b>	<b>8 611 \$</b>	<b>4 876 \$</b>

## Tableau 2

### Tableau des produits et charges – Programmation

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
<b>Produits</b>		
Musique	4 984 \$	4 087 \$
Théâtre anglais	1 944	2 171
Danse	2 582	2 749
Autre programmation	2 604	2 483
Soutien à la programmation	1 204	974
Théâtre français	361	921
	<b>13 679</b>	<b>13 385</b>
<b>Charges</b>		
Musique	18 906	17 449
Théâtre anglais	3 722	4 812
Danse	3 233	3 763
Autre programmation	10 376	7 823
Soutien à la programmation	15 896	10 618
Théâtre français	2 084	3 308
	<b>54 217</b>	<b>47 773</b>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>40 538 \$</b>	<b>34 388 \$</b>

## Tableau 3

### Tableau des charges

Pour l'exercice clos le 31 août

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2018</b>	2017
Salaires et avantages sociaux	<b>34 276 \$</b>	32 350 \$
Frais artistiques	<b>15 695</b>	14 955
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	<b>15 261</b>	10 888
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	<b>7 561</b>	7 195
Publicité	<b>3 739</b>	3 680
Services publics	<b>2 720</b>	2 787
Entretien et réparations	<b>2 289</b>	2 012
Coûts des ventes	<b>2 141</b>	1 609
Paievements aux municipalités	<b>2 042</b>	2 043
Services professionnels	<b>1 565</b>	1 846
Apports reçus sous forme de biens et services	<b>1 215</b>	1 258
Matériel	<b>1 002</b>	701
Production	<b>954</b>	1 259
Frais financiers et créances douteuses	<b>862</b>	736
Déplacement du personnel	<b>591</b>	473
Promotion	<b>482</b>	514
Assurances	<b>329</b>	289
Télécommunications	<b>301</b>	271
Fournitures	<b>282</b>	325
Éducation et formation	<b>261</b>	262
Location des salles	<b>194</b>	392
Bureau	<b>189</b>	246
Conseil d'administration	<b>141</b>	108
Autres	<b>1</b>	12
	<b>94 093 \$</b>	86 211 \$